

«Néonazi»: le témoignage qui accuse un proche de Marine Le Pen

PAR MICHEL DELÉAN ET MARINE TURCHI
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 3 FÉVRIER 2014

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Dans une attestation détaillée, un ex-militant du GUD raconte la « haine malade des juifs » de Frédéric Chatillon, ancien leader de cette organisation, devenu conseiller officieux de Marine Le Pen et prestataire du FN : liens avec Robert Faurisson et Dieudonné, dîners « hommages » à Hitler, « soirées "pyjamas rayés" », connexions avec le régime syrien.

Marine Le Pen n'a « pas coupé tous les ponts avec les néonazis ». C'est ce qu'estime le journaliste Frédéric Haziza, auteur de *Vol au-dessus d'un nid de fachos*, publié aux éditions Fayard le 15 janvier. Dans son livre, l'auteur vise « deux de ses principaux confidentes et conseillers, Frédéric Chatillon et Philippe Péninque » qui, selon lui, « assument encore aujourd'hui leur héritage politique du temps du GUD, et contrôlent les finances du Front national ».

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

[[lire_aussi]]

Conseiller officieux et vieil ami de Marine Le Pen, leader du GUD (Groupe union défense) dans les années 1990 devenu prestataire du Front national, Frédéric Chatillon ne veut pas qu'on le traite de « néonazi » ni de « négationniste ». C'est pourquoi il a demandé à la présidente du tribunal de grande instance de Paris, dans une procédure en référé, de faire censurer plusieurs passages de ce livre. L'audience s'est tenue lundi matin 3 février (lire notre compte-rendu en page 3).

Dans ses conclusions, M^e Richard Malka, avocat des éditions Fayard et de l'auteur, a détaillé le long cursus de Frédéric Chatillon à l'extrême droite (lire notre article ici). Mais lundi matin, l'avocat a versé au dossier un document inédit : une attestation extrêmement détaillée d'un ancien militant du GUD qui a « beaucoup côtoyé Frédéric Chatillon », président du mouvement à partir de 1991.

Dans ce document de trois pages, daté du 30 janvier et remis au tribunal le 3 février, Denis Le Moal, ex-gudard devenu chef d'entreprise, dresse un portrait idéologique de ce proche de Le Pen qui cultive, selon lui, « aujourd'hui comme hier une haine malade des juifs ». Selon lui, « il ne s'agit aucunement d'erreurs de jeunesse » : ses « engagements de jeunesse » et ses « rapports avec les milieux néonazis français ou européens ne se sont jamais démentis ».

M. Le Moal raconte comment, « sous (l')impulsion » de Chatillon, « le GUD prit un tournant antisémite et négationniste ». « Nous militions surtout par anticommunisme. Les juifs avant l'arrivée de Chatillon, ce n'était pas notre problème. À l'époque de (William) Bonnefoy (prédécesseur de Chatillon, ndlr), il n'y avait pas de dérive antisémite », explique ce « militant de base » du GUD « entre 1986 et 1995 », parti « en prenant conscience de cette dérive ».



Frédéric Chatillon lorsqu'il était chef du GUD, à partir de 1991. © Les Rats Maudits

L'ancien gudard rapporte une dizaine d'épisodes édifiants. Il éclaire par exemple les liens entre Chatillon et le négationniste Robert Faurisson. Selon lui, le président du GUD a demandé en mars 1991 à une partie de ses troupes « de venir assurer la sécurité d'un homme qu'il avait présenté comme un "ami" qui devait passer en procès au palais de justice de Paris ».

« Nous y sommes allés avec une dizaine de militants du GUD dont Jildaz Mahé O'Chinal et Axel Loustau (deux très proches de Chatillon, le second étant devenu en 2012 le trésorier du micro-parti de Marine Le Pen, ndlr). Je me suis rendu compte alors que l'ami de Chatillon était Robert Faurisson, affirme Denis Le Moal. Visiblement ils se connaissaient bien. Il nous l'a

présenté en nous disant beaucoup de bien de lui et en nous précisant que nous “partagions les mêmes idées”. »

D’après l’ex-militant, les deux hommes se seraient connus à l’époque où Chatillon travaillait à la librairie OGMIOS, qui « diffusait une littérature antisémite et négationniste que Chatillon considérait comme dépeignant la réalité historique ».



Frédéric Chatillon avec Dieudonné et le négationniste Robert Faurisson, en 2009, au théâtre de la Main d'Or, à Paris. © Reflexes



Frédéric Chatillon (au téléphone) avec Dieudonné et Robert Faurisson, au tribunal, le 22 septembre 2009. © Reflexes

Autre « souvenir édifiant » raconté par Denis Le Moal : le meeting des 25 ans du GUD, à la Mutualité à Paris, le 3 mai 1993, où Frédéric Chatillon « avait convié des représentants étudiants italiens, flamands et allemands des “partis frères” ». Ce meeting « s’est transformé en réunion faisant l’apologie du nazisme

lors de l’intervention du délégué allemand Franck Rennieke, se concluant par une série de “Sieg Heil” accompagnés de “saluts nazis” », relate-t-il.



F. Chatillon (à droite) et Jean-Pierre Emié, dit « Johnny le boxeur » (à gauche), aux 25 ans du GUD, à la Mutualité, à Paris. © Les Rats Maudits

Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

Dans *Les Rats maudits*, un livre publié en 1995 dans lequel Chatillon et ses acolytes racontent les trente années du GUD, les auteurs notent d’ailleurs, à l’occasion de ce meeting, que « le danger rouge n’existe plus » et que « l’ennemi change ».

Dans cette attestation, Denis Le Moal affirme également que Frédéric Chatillon « organisait » à l’époque, « chaque année », « un dîner le jour de l’anniversaire du “Führer” le 20 avril, pour rendre hommage à “ce grand homme” ». Présent à l’un de ces dîners, « dans un restaurant de Montparnasse », l’ex-gudard explique que Chatillon était venu avec « un portrait peint d’Adolf Hitler », et qu’il le présenta au cours du dîner « en prononçant ces mots “mon Führer bien-aimé, il est magnifique”, avant de l’embrasser ». Il assure aussi que Chatillon « organisait, alors qu’il était étudiant, des soirées “pyjamas rayés” en allusion aux tenues de déportés juifs ».

Un « débriefing par les services français » pour un « Mein Kampf en arabe »

Autre épisode révélateur : un déplacement en Espagne en novembre 1992, pour l’anniversaire de la mort de Franco. Denis Le Moal rapporte une rencontre entre Chatillon et Léon Degrelle (ancien Waffen-SS et fondateur du mouvement collaborationniste Rex en Belgique). Degrelle « lui déclara, après cette charmante rencontre : “si j’avais eu un fils, j’aurais aimé qu’il vous ressemble” », « une reprise de la citation que Hitler avait (selon lui) adressée à Degrelle en 1944 ».

D'après Denis Le Moal, Chatillon était « *très fier de cette filiation reconnue et assumée* ». Un an plus tôt, le président du GUD se serait aussi rendu en Croatie « *pour s'afficher aux côtés des néonazis européens qui se battaient avec les héritiers des oustachis contre les Serbes* ».

L'ancien militant du GUD détaille également les connexions syriennes de Frédéric Chatillon, comme le général Tlass qui lui aurait offert, « *à l'occasion de son premier séjour en Syrie* », « *un magnifique exemplaire de Mein Kampf en arabe que Frédéric Chatillon ramena précieusement en France* ». Ce qui aurait valu au gudard d'être « *interpellé pour un débriefing par les services français à sa descente d'avion* », à Paris.



Frédéric Chatillon avec Manaf Tlass et Dieudonné, en Syrie, en 2008. © Reflexes

Denis Le Moal énumère les actions du GUD prenant « *pour cible des intérêts ou symboles juifs en France* ». Selon lui, ces attaques auraient commencé « *après cette visite en Syrie* » et auraient été organisées par Frédéric Chatillon « *du début à la fin* ». « *Le GUD est devenu un supplétif du régime syrien, les intérêts financiers de Frédéric Chatillon rejoignant ses intérêts politiques* », estime l'ancien militant, qui apporte une autre illustration : « *À cette époque, Chatillon rencontre Roger Garaudy, et achète les droits de son livre révisionniste Les Mythes fondateurs de l'État d'Israël pour l'Égypte. Je sais qu'il pensait gagner beaucoup d'argent avec ce "filon".* »

Mediapart avait déjà relaté dans plusieurs enquêtes (à lire *ici et là*) l'engagement pro-Assad et le business de ce proche de Marine Le Pen avec le régime syrien. **Comme nous l'avons révélé**, Chatillon avait fait l'objet d'un signalement Tracfin et d'une enquête confiée à la brigade financière pour ses affaires avec la Syrie. L'enquête avait été close en avril 2012, sans provoquer de poursuites judiciaires, mais elle

avait révélé le versement, par le régime syrien, de fonds à la société de Chatillon destinés à gérer sa communication.

En 2011, l'ex-leader du GUD parraine la création du site pro-régime **Infosyrie.fr** (fermé en janvier 2013), et il apparaît dans une manifestation de soutien à Bachar al-Assad en octobre, aux côtés de son ami Olivier Duguet, alors trésorier du micro-parti de Marine Le Pen :



Olivier Duguet (à gauche) et Frédéric Chatillon (à droite) le 30 octobre 2011, lors de la manif pro-Bachar Al-Assad, à Paris. © Capture d'écran d'un documentaire de Canal Plus.

« *Grâce à l'argent de la Syrie, Frédéric Chatillon est aujourd'hui à la pointe du combat négationniste et antisémite* », affirme Denis Le Moal. À plusieurs reprises, le conseiller officieux de Le Pen s'est rendu en Syrie, avec le polémiste d'extrême droite Alain Soral et Dieudonné, « *un pote* », **expliquait-il à Mediapart**. Derrière « *la rencontre de Dieudonné et de Faurisson* », « *le virage "politique" de Dieudonné* » et « *ses saillies antisémites* », l'ex-gudard voit à chaque fois Frédéric Chatillon.



F. Chatillon (polo rouge) en Syrie à l'été 2006 avec Ahmed Moualek (Labanlieuesexprime), Dieudonné, Thierry Meyssan, Alain Soral. © dr

Il pointe aussi du doigt les liens entre l'ex-président du GUD et Alain Soral. Il rappelle que Jildaz Mahé, « *ami d'enfance et employé de Chatillon au sein de sa société de communication* », figure comme « *membre fondateur* » d'Égalité et Réconciliation, l'association de Soral. « *Cette même haine viscérale le pousse à organiser des rapprochements improbables entre*

extrémistes de droite et extrémistes de gauche, sous la bannière de l'antisionisme », « avec comme ennemi commun Israël et les juifs », écrit-il.

Dans ce document, Denis Le Moal est catégorique : « *Je ne suis ni antisémite, ni négationniste, ni néonazi, Frédéric Chatillon l'est évidemment. Il n'y a pour moi aucun doute là-dessus.* »



Frédéric Chatillon se prend en photo faisant le geste de la quenelle de Dieudonné, le 6 août 2013. © Twitter / fredchatillon

Ce témoignage rend plus embarrassante encore la présence de Frédéric Chatillon dans l'entourage de Marine Le Pen. Questionnée en janvier 2012 sur **France Inter**, la présidente du FN l'avait présenté non pas comme un « *ami* » – ce qu'elle avait fait **dans Le Monde** –, mais comme un simple « *prestataire de services* ».

L'ex-leader du GUD n'est pas un fournisseur parmi d'autres : il a été le prestataire phare de la campagne frontiste de 2012. **Comme l'a révélé Mediapart**, sa société avait perçu 1,6 million d'euros (presque un cinquième des dépenses déclarées par la candidate, prises en charge par l'État à hauteur de 8 millions).

Interrogé par Mediapart en octobre, Wallerand de Saint-Just, le trésorier du FN, avait reconnu que Frédéric Chatillon avait « *beaucoup d'activités au FN. Il voit régulièrement Marine Le Pen, ils ont de bonnes relations, des relations anciennes. Nous avons confiance en lui, en son travail* ». En juillet 2012, Frédéric Chatillon avait expliqué à **Mediapart** qu'il « *voyait (Marine Le Pen) une fois par semaine pendant la campagne* », mais qu'il « *ne particip(ait) pas aux réunions de campagne* » et n'avait « *jamais été un conseiller officieux* ».

L'ancien président du GUD a pourtant été aperçu à de nombreux événements du FN ; des meetings de la candidate, mais aussi des conférences de presse comme celle-ci, au Salon des maires, en novembre 2011, aux côtés de hauts responsables du FN :



F. Chatillon avec Steeve Briois (secrétaire général du FN) et Nicolas Bay (secrétaire général adjoint du FN), en novembre 2011. © Capture d'écran LCP.



Photo postée sur le compte Twitter de F. Chatillon, lors du lancement de la campagne des municipales du FN, le 17 novembre 2013 © Twitter / fredchatillon

Car Frédéric Chatillon joue aussi les passerelles politiques pour Marine Le Pen. C'est lui qui organise les tournées en Italie de la présidente du FN (exemple **en octobre 2011**), grâce à ses réseaux néofascistes – « *mes anciens alter ego* », dit-il. C'est lui aussi qui approche certains futurs candidats du parti, comme l'ancien pasquaien et ex-dirigeant de parfumerie **Bernard Marionnaud**, qui mène la liste « *Rassemblement bleu marine* » aux municipales, à Clamart.

Leurs liens dépassent la sphère politique. Nés tous les deux en 1968, Le Pen et Chatillon se sont connus à l'université d'Assas, à Paris, et se considéraient tous deux comme de « *vieux potes de faculté* », selon l'ancien président du GUD. Chatillon s'est par la suite marié avec une amie d'enfance de la présidente

du FN, Marie d'Herbais, qui travaille **au service communication** du FN et fut **candidate dans la Sarthe aux législatives** de 2012.



Marie d'Herbais est salariée du FN et présente chaque semaine le « Journal de bord » de Jean-Marie Le Pen. © dr

Le trio avait fait parler de lui dans les médias à l'occasion d'une **soirée arrosée en février 2003**, organisée chez Frédéric Chatillon pour son anniversaire, dans le XVI^e arrondissement de Paris. Marine Le Pen s'était interposée, alors que son amie repoussait la police. Par la suite, elle avait été elle-même visée par une plainte pour outrage déposée par les policiers.

« M. Chatillon n'a jamais émis le moindre regret »

Lors de l'audience, lundi, Me Roland Bonnefoy, l'avocat de Frédéric Chatillon, a invoqué la « *surexposition médiatique* » de son client pour réclamer un huis clos – demande qui a été refusée. « *Cela dénote une volonté de museler* », a dénoncé Me Richard Malka. « *Il ne s'agit pas de museler mais d'apaiser* », a répliqué Me Bonnefoy.

Dans sa plaidoirie, l'avocat s'est efforcé de dépeindre son client en "Monsieur tout le monde": « *C'est un père de six enfants, à la tête d'une société de communication. Il a un passé que d'aucuns estiment chargé et sulfureux. Il a été président d'un syndicat étudiant, ce qu'il ne renie en aucune façon. Il a été amené à travailler pour le Front national* ». Pour Me Bonnefoy, « *l'objectif* » du livre de Frédéric Haziza « *n'était pas tant d'attaquer M. Chatillon que Madame Le Pen* ».

En lisant l'un des passages incriminé du livre, où il est question de deux conseillers officieux de Marine Le Pen et anciens du GUD (Frédéric Chatillon et Philippe

Péninque), la langue de Me Bonnefoy a fourché: « *Philippe Pétain,...* *Philippe Péninque pardon* », s'est-il repris.

« *L'ouvrage comprend de nombreux propos qui peuvent relever de la diffamation, mais surtout deux propos injurieux* », estime l'avocat de Frédéric Chatillon. « *“Néonazi” est intrinsèquement un terme injurieux* » et « *infamant* », plaide-t-il. Pour appuyer sa demande, il évoque la condamnation pour diffamation de certains passages du livre de Caroline Fourest consacré à Marine Le Pen (*Marine Le Pen*, Grasset, 2012) mais surtout la « *jurisprudence Dieudonné* » (en 2009, celui-ci avait obtenu la condamnation pour injure publique de l'animateur Arthur, qui l'avait traité de « *pourriture* »). « *Nous sommes tout à fait dans ce cas* », affirme-t-il.

Autre argument développé par Me Bonnefoy: l'actuelle « *période d'extrêmes tensions* » qui menacerait Frédéric Chatillon. « *Il peut y avoir un trouble, un danger. Mon client est père de six enfants, il peut craindre pour sa famille et sa sécurité personnelle* ».

« *De nos jours, l'emploi de certains mots est loin d'être anodin. Quand on emploie des mots comme “néonazi” et “négationniste”, c'est vouloir condamner l'autre partie du monde social, c'est dire “je vous exclus en vous injuriant” (...)* Quand on est chargé d'informer, il faut être d'une extrême prudence. La justice peut contribuer à apaiser les choses », a conclu l'avocat de l'ancien président du GUD.

Me Malka s'est amusé de « *cette argumentation un peu surprenante* ». « *J'ai entendu citer un “climat de montée extrême des tensions”. M. Haziza n'a jamais manié la barre de fer. Quelles sont les armes des journalistes? Pas la barre de fer, pas des pistolets. Cet argument dit la démarche de M. Chatillon et plus largement de la galaxie FN* », estime l'avocat de l'auteur, qui a dénoncé la volonté de la partie adverse d'« *éviter tout débat public* », et insisté: « *Ce n'est pas une question de vie privée, ce sont des questions politiques que nous traitons là* ».

Puis il s'est efforcé de répondre à une question « *Qui est M. Chatillon?* ». « *C'est un personnage public, notoire. Hier M. Chatillon est cité par M. le ministre de l'intérieur comme étant la preuve que Marine Le Pen n'a pas coupé les ponts avec l'idéologie la plus nauséabonde* ». Me Malka évoque, dans un lapsus, « *la manifestation du 6 février* » (il s'agit en réalité des manifestations du 26 janvier et du 2 février). « *c'est faux, c'est faux je n'étais pas à la manif!* », l'interrompt M. Chatillon.

Pendant une vingtaine de minutes, l'avocat de l'auteur détaille le parcours à l'extrême droite de ce proche de Marine Le Pen, décrit comme « *trait d'union* » avec « *la mouvance du GUD, la mouvance de Dieudonné, la mouvance d'Alain Soral* ». Des galaxies que l'avocat a décrit par le menu les unes après les autres. « *M. Chatillon n'était pas seulement militant du GUD, il était président du GUD* », « *dont la formation consistait à entonner des champs et musiques militaires du Troisième Reich au milieu de séances de tirs à balles réelles, manifestait sous des slogans tels que "Que crèvent les marxistes, les juifs, les capitalistes"* ».

L'avocat énumère les actions violentes du GUD, et cite longuement des passages de l'ouvrage *Les Rats Maudits* (1995), histoire du mouvement retracée « *sous la direction de Frédéric Chatillon* ». « *C'est "on a des barres de fer, des manches de pioche, des blousons de cuir et on en est très fiers"* », explique Me Malka en pointant aussi du doigt la « *scénographie du GUD* » dans ses rassemblements. « *Tout cela il faudrait le taire? La démocratie, c'est de pouvoir dire cela et qualifier ceux qui ne sont les amis de la démocratie* », estime-t-il.

Puis l'avocat de Fayard détaille plusieurs messages de Frédéric Chatillon sur Facebook et Twitter (« *Ananas et quenelle en dessert!* »): « *Lui a le droit de tout dire, mais la presse n'a pas le droit d'enquêter* », affirme-t-il. Il enchaîne en citant de nombreuses « *enquêtes* » et « *articles* » de presse portant sur les activités de Frédéric Chatillon. Il détaille ses liens avec le régime syrien et le général Moustafa Tlass, ami d'enfance de Bachar al-Assad, « *les vacances avec Alain Soral sur un bateau* », le « *pote* » Dieudonné.

« *Vous pouvez me dire peut-être que les journalistes ont tous tort, mais il y a des photos!* », dit-il en les montrant à la présidente du tribunal. « *Frédéric Chatillon accompagne M. Faurisson. Il accompagne M. Gollnisch, M. Le Pen et Jeanny Le Pen au spectacle de Dieudonné. Il accompagne M. Dieudonné à la fête Bleu Blanc Rouge du FN. il accompagne M. Dieudonné et Thierry Meyssan en Syrie et au Liban* », énumère-t-il.

Me Malka termine en lisant plusieurs passages de l'attestation « *extrêmement précise* » de Denis Le Moal. Evoquant de nombreux « *motifs de nullité* » dans la demande de Me Bonnefoy, l'avocat conclut en dénonçant des mesures qui « *consistent à juger que ce qui est brun est en réalité rose* ». « *Il faut pouvoir dire que M. chatillon est un tenant de ces idéologies* ».

Pendant sa plaidoirie, l'avocat a insisté à plusieurs reprises sur un point: « *M. Chatillon n'a jamais émis le moindre regret. Il n'a qu'à dire que c'était une erreur de jeunesse, il ne l'a jamais fait* ». La décision a été mise en délibérée au 12 février.

Boite noire

Mise à jour: Cet article a été actualisé lundi 3 février à 14h10 avec le compte-rendu de l'audience.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.